

HABILLEMENT : Camaïeu s'est déclarée en cessation de paiement

L'enseigne de prêt-à-porter <u>CAMAIEU INTERNATIONAL</u> / **T**: 03.20.99.58.58 a demandé hier mercredi 27 juillet son placement en redressement judiciaire avec plan de continuation auprès du tribunal de commerce de Lille se déclarant en cessation de paiement. Le plan de continuation que souhaite présenter l'enseigne doit permettre la pérennité de l'entreprise et préserver au mieux l'emploi avec des potentielles synergies au sein des différentes marques du groupe. L'enseigne comprend 517 magasins et 2 600 salariés dont 2 300 en CDI. <u>www.camaieu.fr</u>